

28

OCT
2024

Communes

COMMUNE DU GRAND-SACONNEX NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de plan directeur communal (PDCom), de plan directeur des chemins pour piétons (PDCP), de plan directeur de l'énergie

Le plan directeur communal est un document d'urbanisme qui définit les orientations de la commune pour le développement de son territoire. Il traite de nombreux domaines, tels que l'habitat, les activités, les espaces publics, la mobilité, les milieux naturels, l'environnement, l'énergie, etc. Il a pour but de définir une vision à moyen terme (10-15 ans) de l'évolution souhaitée et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Il s'inscrit dans le cadre du plan directeur cantonal.

Le plan directeur communal inclut également la stratégie d'évolution de la zone 5, le plan directeur des chemins pour piétons et le plan directeur de l'énergie.

Le contexte

La commune du Grand-Saconnex connaît une importante dynamique de développement qui va encore se poursuivre au travers de nombreux projets en cours ou à venir (extension de la ligne de tram et nouveaux développements urbains à Carantec, Susette, Marronniers, etc.). Afin de maîtriser et d'accompagner ces évolutions, de prioriser ou de réorienter certains projets, le plan directeur communal actuel qui date de 2006 doit être mis à jour. Cette révision est d'autant plus nécessaire que le plan directeur cantonal prévoit d'importantes mutations du territoire communal et que la commune a souhaité inscrire son projet de territoire dans une perspective de transition écologique et solidaire et de santé de ses habitant-es.

La consultation publique

Une consultation publique portant sur une première version du PDCom a eu lieu du 3 mai au 2 juin 2023. Lors de celle-ci de nombreuses observations portant sur la stratégie d'évolution de la zone 5 ont été émises par la population. Dès lors, le Conseil municipal a décidé de réviser cette stratégie et de la soumettre à nouveau à la consultation publique.

La présente consultation publique ne porte donc que sur la nouvelle version de la stratégie d'évolution de la zone 5, les autres chapitres du PDCom n'ayant pas été modifiés par rapport à la précédente version.

En application de l'article 10 al. 5 et 6 LaLAT (L 1 30), la commune du Grand-Saconnex, en collaboration avec le Département du Territoire (DT), engage **une consultation publique de 30 jours, du 30 octobre au 29 novembre 2024** sur la nouvelle stratégie d'évolution de la zone 5, inscrite dans le projet de plan directeur communal, plan directeur des chemins pour piétons et plan directeur de l'énergie.

Durant cette période, les documents peuvent être consultés :

- au département du territoire, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5ème étage, (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00)
Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : www.ge.ch/c/plans-en-consultation ;
- au service aménagement, travaux publics et énergie (SATPE) de la commune du Grand-Saconnex, 20, route de Colovrex (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 avec prise de rendez-vous préalable) Tél. 022 920 99 63.

Une séance d'information publique est organisée le mercredi 30 octobre 2024 à 19h à la salle communale des Délices (20, route de Colovrex).

Une exposition résumant les principales orientations du PDCom sera également organisée à l'Atelier-Maison des projets (2 route de Colovrex), pour un mois à partir du 30 octobre.

Les observations relatives à la nouvelle stratégie d'évolution de la zone 5 inscrite dans le projet de plan directeur communal, de plan directeur des chemins pour piétons et de plan directeur de l'énergie doivent être adressées par écrit à la Mairie du Grand-Saconnex, avec mention PDCom, ou au département du territoire.